

OBJECTIF 1 : Valoriser la qualité et l'utilisation de la langue française dans les écoles du Conseil scolaire acadien provincial.

STRATÉGIES :

1. Créer des opportunités de vivre en français dans un contexte contemporain francophone en tenant compte des valeurs partagées de la communauté.
2. Mobiliser l'apprenant* à vouloir améliorer la place du français dans son école afin de développer et d'affirmer son identité acadienne et francophone.
3. Modéliser et enseigner de façon explicite, à l'intérieur des contextes et des situations d'apprentissages propices, des habiletés langagières qui provoqueront des améliorations durables et profondes à la qualité de la langue utilisée.
4. Optimiser l'utilisation de ressources et de situations d'apprentissage qui apportent des améliorations durables et profondes dans la valorisation et la qualité de la langue.
5. Mettre en place des outils de mesure qui évaluent l'efficacité des actions prises pour atteindre les stratégies visées.

OBJECTIF 2 : Recruter et retenir les élèves admissibles, de même qu'un personnel compétent et spécialisé.

STRATÉGIES :

1. Promouvoir les réussites de tous nos apprenants et les avantages d'un système scolaire acadien et francophone partout en Nouvelle-Écosse et au niveau national et international.
2. Mettre sur pied des programmes de succession qui assurent une continuité de services de qualité au CSAP (les directions, les mentorats, enseignants ressources, etc.)
3. Mettre sur pied un plan de formation continue qui vise à accompagner le personnel dans leur développement professionnel.
4. Mettre en place un mécanisme de rétention et de recrutement des élèves et du personnel.
5. Créer les conditions favorables et mettre en œuvre les pratiques gagnantes qui répondent aux besoins de tous les apprenants.
6. Mettre en place des outils de mesure qui évaluent l'efficacité des actions prises pour atteindre les stratégies visées.

OBJECTIF 3 : Mettre en œuvre des moyens pour offrir aux élèves l'accès à une variété de cours et d'expériences adaptés à leurs intérêts et à leurs besoins.

STRATÉGIES :

1. Mettre en place un encadrement pédagogique qui favorise l'épanouissement de tous les apprenants.
2. Mettre en œuvre des pratiques gagnantes qui permettent de répondre aux intérêts et aux besoins de tous les apprenants.
3. Mettre à la disposition des apprenants les ressources pertinentes pour atteindre leur plein potentiel.
4. Mettre en place des outils de mesure qui évaluent l'efficacité des actions prises pour atteindre les stratégies visées

OBJECTIF 4 : Offrir aux élèves un milieu de vie propice au développement et au maintien de la santé physique.

STRATÉGIES :

1. Faire la promotion et modéliser un style de vie où la santé et bien-être est une composante indispensable à la réussite de chaque apprenant.
2. Mettre en place des interventions concrètes qui favorisent l'apprentissage actif et le bien-être de tous.
3. Mettre en œuvre des pratiques pédagogiques à privilégier pour favoriser la santé et le bien-être de l'individu/ apprenant.
4. Mettre en place des outils de mesure qui évaluent l'efficacité des actions prises pour atteindre les stratégies visées.

OBJECTIF 5 : Transmettre la connaissance de la culture des Acadiens et autres francophones et contribuer à accroître sa vitalité et ses valeurs communautaires, le tout dans un contexte contemporain.

STRATÉGIES :

1. Assurer l'utilisation judicieuse de ressources et situations d'apprentissage qui développe son sens d'appartenance à la communauté acadienne et francophone.
2. Utiliser des ressources artistiques et culturelles du milieu acadien et francophone pour accroître son sens d'appartenance et acquérir des repères culturels
3. Faire vivre plusieurs dimensions liées à l'identité culturelle acadienne et francophone pour accroître son sens d'appartenance et acquérir des repères culturels (arts, sciences, langue, histoire).
4. Offrir des expériences authentiques où les apprenants peuvent faire des liens entre leur quotidien et la culture acadienne et francophone pour accroître le sens d'appartenance à la communauté.
5. Mettre sur pied des projets de partenariats innovateurs et efficaces qui renforcent la capacité des écoles du CSAP.
6. Mettre en place des outils de mesure qui évaluent l'efficacité des actions prises pour atteindre les stratégies visées.

*Apprenant indique les élèves et tout intervenant du CSAP.

le 3 mai 2010 – stratégies identifiées par l'équipe de gestion

le 19 mai 2010 – comité ad hoc formé de membres du comité de planification stratégique et de membres de l'équipe de gestion

le 30 mai 2010 – adopté par le Conseil scolaire acadien provincial